

ment. En effet, s'il n'avait pas mentionné les vieillards pensionnés et les étudiants dans son budget, celui-ci n'aurait contenu que des allègements aux sociétés, et même lui en aurait eu honte. Le pauvre a dit à ses conseillers: «Alors quoi! je ne puis tout de même pas présenter à la Chambre des communes un budget qui ne renferme rien que les réductions d'impôt pour les sociétés; trouvez-moi autre chose». C'est ainsi qu'il a pu fort aimablement s'adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et lui dire: «Demain, vous pourrez prendre la parole et faire quelque chose pour les vieillards pensionnés»; puis, se tourner vers le ministre des Affaires des anciens combattants et lui dire: «Vous pourrez faire quelque chose pour les anciens combattants». Et sa conscience était tranquille.

Le fait qu'il ait dû annoncer cela indique qu'il savait que ce qu'il faisait envers les contribuables de ce pays était inique; il devenait nécessaire pour lui d'apaiser sa conscience d'une manière ou d'une autre. Quoique mes collègues et moi-même soyons prêts à appuyer les propositions concernant les vieillards pensionnés, les anciens combattants et les étudiants, laissez-moi dire au ministre des Finances (M. Turner) qu'il n'y a rien dans ces dispositions qui fera danser de joie un vieux retraité, même s'il est physiquement capable de le faire.

J'en ai rencontré plusieurs hier dans ma circonscription. Les députés savent que dans les foyers pour citoyens âgés, il y a plus de femmes que d'hommes et elles étaient présentes en plus grand nombre à cette réunion. Celles dont les maris avaient épargné un peu d'argent, et qui devaient se contenter pour vivre de la pension de vieillesse outre le petit revenu supplémentaire qu'elles avaient, n'ont certes pas dansé de joie en apprenant que ce «généreux» gouvernement leur avait octroyé \$2.88 par mois, ce gouvernement qui trahit la société juste dans tous les actes qu'il accomplit.

Quant à celles qui avaient droit au supplément de revenu, même celles qui avaient droit au supplément de revenu intégral, elles se rendaient compte que le paiement supplémentaire de \$15 que le vieillard pensionné doit toucher ou de \$30 dans le cas des ménages ne fait que compenser l'augmentation des coûts auxquels ils ont dû faire face au cours des années—non pas depuis que le supplément a été introduit, mais pendant les années où ils ont dû vivre de pensions insuffisantes. Ces personnes ne sautaient pas de joie.

Je ne dis pas cela pour minimiser ce qui a été fait ou pour dire que l'augmentation ne sera pas de quelque utilité aux titulaires de la pension de vieillesse. Naturellement elle leur sera utile—non pas les \$2.88, qui constituent une insulte, mais les \$15 par mois, soit \$180 par an, et les \$30 par mois pour un ménage soit \$360 par an. Ceci, bien entendu, est de l'argent qu'ils verront arriver avec plaisir. Mais avant de nous livrer à l'autosatisfaction, n'oublions pas que si nous ajustons les besoins d'une personne célibataire au Canada qui vit au seuil de la pauvreté à l'augmentation du coût de la vie depuis 1969, qui est d'environ 6.5 p. 100, celle-ci a maintenant besoin pour vivre juste au-delà du seuil de la pauvreté, de \$190 par mois soit \$40 de plus que le maximum, y compris le supplément, que le ministre des Finances a accordé. Et il faut au mari et à la femme \$317, soit \$42 de plus que le chiffre maximum de \$285 prévu par le ministre.

Alors que les libéraux à la Chambre ne se félicitent pas aussi généreusement. Il manque encore \$40 au versement aux vieillards célibataires pour atteindre le minimum requis et \$32 pour obtenir le minimum requis dans le cas

d'un couple. En dépit de ces augmentations, les vieillards pensionnés vont être obligés d'économiser durement pour joindre les deux bouts à la fin du mois et ce n'est pas là la façon de traiter nos vieillards.

En outre, pour la plupart des Canadiens, ce budget n'apportait aucune consolation. On n'y trouve absolument rien en faveur des salariés moyens, des agriculteurs, des pêcheurs, des travailleurs forestiers. Le budget n'en fait même pas mention. Et on n'y trouve à peu près rien non plus pour les petites gens. Il n'y avait absolument rien pour la majorité des Canadiens. En fait, comme l'a annoncé le ministre par la suite, il y a une hausse d'impôt dérobée dans le cas des salariés, des agriculteurs, des pêcheurs, des travailleurs forestiers et des dirigeants de petites entreprises qui n'ont rien à voir avec le conditionnement ou la fabrication—une hausse de 3 p. 100.

La réduction d'impôt de 3 p. 100 d'octobre dernier se termine le 31 décembre de cette année. A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, tous les Canadiens des catégories ci-dessus mentionnées verront donc leur impôt actuel augmenter de 3 p. 100. Voilà ce qu'on réserve à la majorité des Canadiens et des familles canadiennes. Et pourtant le ministre dit qu'il s'agit d'un budget d'avant-garde. Il ne devait pas regarder du bon côté quand il a dit cela.

Je ne suis qu'un économiste profane, même si j'ai étudié la science économique à deux institutions, et je ne me considère pas comme un spécialiste, mais je m'inquiète quand le ministre ose dire que son budget vise à susciter des emplois. Il me pardonnera de ne pas citer textuellement ses paroles, mais d'en donner le sens à ma façon. Voici ce qu'il dit: Compagnies et entreprises privées, je viens de vous accorder une réduction d'impôt, ayez donc l'obligeance d'assurer de nouveaux emplois; mon avenir politique dépend de vous. Je pourrais me le représenter en train de supplier, mais c'est un homme fier qui ne s'humilie pas de cette façon et je le respecte à cause de cela. Il supplie ces sociétés de lui donner des emplois. Je lui dirai ceci: elles ne les lui donneront que si cela les paie de le faire. Si cela ne les paie pas, dans six mois nous aurons le même chômage sinon plus.

• (2050)

Jetons un coup d'œil à l'économie actuelle, telle que je la vois et la conçois; la plupart des économistes seraient, je pense, d'accord avec moi. Notre économie ne fonctionne pas à plein rendement. Bien des usines canadiennes fonctionnent à un rendement inférieur et bien des employés sont mis à pied, sans quoi nous n'aurions pas un chômage aussi aigu. Certaines usines ont congédié des ouvriers, qui sont encore en chômage. Le ministre, ou un être sensé, oserait-il prétendre qu'en accordant 9 p. 100 de bénéfices de plus à une usine qui congédie ses employés parce que ses produits ne se vendent pas, on l'encourage à créer des emplois? A mon avis, elle ajoutera tout simplement ces 9 p. 100 à ses bénéfices.

Pour redonner à une économie ralentie son plein essor, il faut faire croître la demande pour que les produits fabriqués se vendent. C'est seulement ainsi qu'on créera de nouveaux emplois. Déjà nos usines et ateliers fonctionnent au ralenti. Le ministre ne devrait pas encourager les entreprises à faire d'autres placements. Pourquoi devraient-elles le faire? Pourquoi engager encore plus d'argent? Elles ne parviennent pas à vendre ce qu'elles peuvent produire. Pourquoi de nouveaux investissements? Pour fabriquer davantage de produits qu'elles ne peuvent vendre? Quelle idiotie! C'est de la folie pure et